

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:145275-2010:TEXT:FR:HTML>

**B-Bruxelles: Logiciels de création de documents, de dessin,
de synthèse d'images, de planification et de productivité**

2010/S 96-145275

AVIS DE MARCHÉ

Fournitures

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

SMALS

avenue Fonsny 20

Attn: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone +32 27875898

Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-013-2010@Smals.be

Fax +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autre Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social et de l'État fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Le marché vise la fourniture d'une solution de gestion de dossiers/documents intégrée.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Fournitures

Achat

Lieu principal de livraison Région bruxelloise.

Code NUTS BE100

II.1.3) L'avis implique

L'établissement d'un accord-cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s): 04

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le marché vise un accord-cadre pour:

- La mise en place d'une solution documentaire qui fonctionne pour tous les services et tout type de documents de l'institution, en tenant compte de la vision et des requirements,
- L'acquisition d'une solution qui doit fonctionner sur l'infrastructure technique de SMALS en tenant compte du dimensionnement, du monitoring, des back-up, de la disponibilité, des performances, ... et de l'application DEE existante,
- La proposition, l'organisation, la mise en place, le soutien d'une méthode de travail optimale pour alimenter le système documentaire (reprise, XML/pdf/...),
- La formation de formateurs pour une utilisation optimale du système documentaire. Y compris la fourniture de la documentation et des manuels utilisateurs,
- L'organisation, l'accompagnement, les formations des techniciens (de SMALS et de l'institution) pour la reprise et les développements ultérieurs du système après son implémentation. Y compris la fourniture de document et des manuels,
- Une offre de consultance après implémentation (tant fonctionnelle qu'organisationnelle et technique),
- La reprise des données de l'ancienne application DEE,
- La fourniture des licences nécessaires,
- La maintenance des softwares sur base annuelle.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

48300000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

II.1.8) Division en lots

Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

Oui

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale

II.2.2) Options

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Oui

Voir cahier spécial des charges.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

— qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,

— qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,

— qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,

— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'AR du 8.1.1996,

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: — Une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les fournitures demandées et ce pour les 3 dernières années. L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) Le chiffre d'affaires pour les fournitures demandées, cumulé sur les trois dernières années, doit être supérieur à 2 000 000 EUR.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire:

— indiquera la liste des principales livraisons similaires aux fournitures demandées effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant:

— le montant,

— le nombre de licences,

— la date,

— le destinataire public ou privé,

— les coordonnées d'une personne de contact,

— transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique, et cela pendant les 3 dernières années,

— transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité,

— transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique doit être supérieur ou égal à 2 personnes au moment de la remise de l'offre.

III.2.4) **Marchés réservés**

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

Smals-BB-001-013/2010

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents 28.6.2010 - 14:00

Documents payants

Conditions et mode de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :

— contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : "cahier spécial des charges Smals-BB-001.013/2010 - EU".

L'enveloppe sera remise à la réception de SMALS.

Avenue Fonsny 20.

À 1060 Bruxelles BELGIQUE.

Entre 09:00 et 16:00 heures sauf les week-ends et jours fériés.

En échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

— contre la somme de 32,10 EUR (frais de port de 7,10 EUR pour la Belgique) ou 38,20 EUR (frais de port de 13,20 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte.

Fortis Banque (Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles BELGIQUE): 001-1614919-42.

IBAN : BE77 0011 6149 1942.

BIC : GEBABEBB.

SMALS.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles BELGIQUE.

Avec la mention "Réf. Smals-BB-001.013/2010 - EU ".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée:

À l'attention de monsieur C. Stoquart.

SMALS.

Avenue Fonsny 20.

À 1060 Bruxelles BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 7,10 EUR ou 25 EUR + 13,20 EUR) sur le compte Fortis de SMALS, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

SMALS ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

28.6.2010 - 14:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français. néerlandais.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 12 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 28.6.2010 - 14:00

Lieu

Avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles BELGIQUE.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres Oui

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES

VI.3) AUTRES INFORMATIONS

Le 18.6.2010, une séance d'information sera organisée dans les locaux de SMALS, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles BELGIQUE.

Les candidats souhaitant y assister se présenteront à la réception, et seront présents dès 14:00.

La séance se terminera après la lecture des questions et des réponses.

Les questions seront posées par écrit et envoyées à SMALS à l'attention de M. Stoquart au plus tard le 8.6.2010.

Si par mail, seulement à l'adresse Smals-BB-001-013-2010@Smals.be.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

5.5.2010